

# PAROISSES HEBDO

## ÉDITO

### LA GRANDEUR DE L'HUMANITÉ À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le pape Léon XIV vient de publier sa première encyclique, *Magnifica Humanitas* (« La grandeur de l'humanité »), consacrée aux bouleversements liés à l'intelligence artificielle.

L'humanité a connu dans son histoire des innovations qui ont profondément modifié la société, la culture et le rapport entre les humains. Mais la révolution de l'intelligence artificielle à laquelle nous assistons ne ressemble pas aux autres parce qu'elle touche l'humain dans ce qui lui est propre, son intelligence et sa conscience. En moins d'une décennie, l'intelligence artificielle a déjà bouleversé des pans entiers de l'économie et de la culture, tandis que des milliers de professions sont en pleine mutation et beaucoup d'emplois vont disparaître. La frontière entre ce qui est authentique et ce qui est produit par une machine devient de plus en plus floue, et le rapport à la vérité est fragilisé.

Face à cette révolution silencieuse, le Pape compte parmi les voix les plus importantes qui alertent sur les conséquences de l'intelligence artificielle pour la dignité humaine. Il ne se contente pas de souligner les risques : il propose également un

cadre éthique capable d'orienter le développement de ces technologies au service du bien commun. Prenons le temps de lire cette encyclique qui pourrait marquer durablement la réflexion de l'Église sur la technique et la condition humaine. À l'heure où une part croissante de notre existence passe par des médiations numériques, l'Eucharistie en ce jour de la fête du Saint-Sacrement nous rappelle que la rencontre avec Dieu, comme avec les autres, passe toujours par une présence réelle et incarnée.

Si les machines semblent capables d'imiter toujours davantage les capacités humaines, l'encyclique nous rappelle une vérité essentielle : l'homme ne se définit pas seulement par ce qu'il sait faire, mais par ce qu'il est. Créé à l'image de Dieu, il demeure capable de vérité, de liberté, de responsabilité et d'amour. L'intelligence artificielle peut assister l'homme ; elle ne peut se substituer à sa conscience ni à sa vocation. L'enjeu de notre temps n'est donc pas seulement de construire des machines toujours plus intelligentes, mais de demeurer des hommes toujours plus humains.

Don Régis

## DENIER DE L'ÉGLISE

Chers paroissiens,

L'été approche. Pour beaucoup, ce sera le temps du repos, des retrouvailles familiales, des vacances, parfois aussi l'occasion de prendre un peu de recul et de retrouver l'essentiel. Dans nos paroisses, la vie continue pendant l'été. Les messes sont célébrées, les familles accueillies, les personnes éprouvées visitées, les jeunes accompagnés : les prêtres et les équipes poursuivent leur mission au service de tous. Derrière chaque célébration, chaque rencontre, il y a des femmes et des hommes engagés qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur cœur pour faire vivre notre Église. Mais nous le savons tous désormais, **l'argent ne tombe pas du ciel et d'autant plus en été !**

**Dans notre diocèse d'Amiens, les prêtres et les laïcs salariés servent et œuvrent uniquement grâce au Denier et à votre générosité.** Le Denier permet très concrètement à notre Église diocésaine de vivre, tout simplement. Il devient mission, présence, accompagnement, formation et service. Le Denier n'est pas l'affaire de quelques-uns ou d'anciens : il est l'expression concrète de la responsabilité de tous les fidèles dans la vie et la mission de notre Église.

Un don modeste, même ponctuel, est précieux. Et lorsqu'il devient régulier, il permet à notre paroisse et à tout le diocèse d'avancer avec davantage de sérénité et de confiance. C'est ensemble que nous pouvons relever ce défi. Ensemble, pour soutenir les prêtres. Ensemble, pour permettre la formation et l'envoi. Ensemble, **pour continuer à faire vivre une Église proche, attentive, missionnaire et engagée au service de chacun.**

Vous pouvez prendre une enveloppe dans l'église, ou faire un don en ligne : **denier.catho80.com.**

Nous vous remercions pour votre fidélité, votre soutien et votre générosité.

*Don Régis et Don Antoine*

## RUBRIQUE DE L'ARCHIVISTE

Après le dimanche de la Trinité, la **Fête-Dieu** ou fête du Saint-Sacrement célèbre la solennité du Corps du Christ. Le culte de la présence réelle prend une importance particulière au cours du XIII<sup>e</sup> siècle : la fête du Saint-Sacrement fut étendue à l'Église universelle en 1264 par le pape Urbain IV. Il confia à saint Thomas d'Aquin la rédaction d'un office spécial. L'essor de cette fête ne devint général qu'après 1317 sous le pontificat de Jean XXII.

En France, le diocèse d'Amiens fut l'un des premiers à célébrer la Fête-Dieu : la procession existait à Saint-Riquier vers 1303. Simon de Gonçans, évêque d'Amiens entre 1321 et 1325, introduisit la procession du Saint-Sacrement dans le diocèse en 1322. On prit alors l'usage de porter publiquement en procession le Saint-Sacrement exposé dans une monstrance en orfèvrerie et en cristal. L'itinéraire à Amiens était toujours le même : en sortant de la cathédrale par le grand portail, le cortège parcourait la rue du Beau Puits (Henri-IV), la rue Saint-Martin, la rue des Chaudronniers, la rue au Lin et arrivait à la pierre Saint-Firmin qui servait de reposoir contre l'église Saint-Firmin-à-la-Pierre (non loin des Sœurs Grises). Après avoir quitté le reposoir, la procession retournait à la cathédrale en suivant la rue Saint-Germain, la rue des Orfèvres et la rue basse Notre-Dame.

*(I/II, à suivre).*

*Aurélien André*

## SOLENNITÉ DU SACRÉ-CŒUR – 12 JUIN

Une messe solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur sera célébrée le **vendredi 12 juin** à la cathédrale à **9h** et à **18h30**, suivie des litanies du Sacré-Cœur

## LA FÊTE PAROISSIALE – 14 JUIN

Les paroisses Saint-Jean-Baptiste et des Saints-Apôtres auront la joie de se retrouver **dimanche prochain, le 14 juin** (au Patronage Saint-Roch, 14 rue Allou), en action de grâce pour l'année écoulée et **pour les années de ministère de don Régis et don Antoine** parmi nous. Au programme, de multiples réjouissances pour petits et grands : château gonflable, ping-pong et baby-foot, barbe à papa, buvette, barbecue, frites, glaces...

**Vous pouvez aider à l'organisation de cet événement**, en vous inscrivant auprès de Thomas, notre séminariste (06 73 85 57 66) ; en venant le samedi 13 juin (matin et/ou après-midi) pour installer tentes, chaises, stands... ; tenir un stand (jeux, buvette ...) le jour J ; en se proposant pour le rangement en fin de journée. Vous pouvez également **préparer des salades fraîches et des gâteaux** afin de composer un stand de desserts varié et gourmand !

## PÈLERINAGE DES PÈRES DE FAMILLE – DU 3 AU 5 JUILLET

Le pèlerinage des pères de famille à Cotignac est né en 1976. Cette année, nous célébrons les cinquante ans de cette grande aventure. Ce pèlerinage rassemble chaque année des milliers de pèlerins et a vocation à se multiplier. Ainsi, de nombreux pèlerinages d'hommes « selon l'esprit de Cotignac » ont vu le jour partout en France : à Vézelay, dans les Pyrénées, en Normandie... et même jusqu'à l'île de La Réunion. Partout, plus de 10 000 hommes marchent, chantent, partagent, prient et vivent une véritable conversion intérieure le même jour. La Picardie s'inscrit dans cet élan **en marchant vers le sanctuaire Notre-Dame de Liesse** dans l'Aisne, un chapitre est constitué pour le diocèse d'Amiens.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Félix au 06 61 47 95 19. Inscriptions : [pelehommessliesse.github.io/NDL/](https://pelehommessliesse.github.io/NDL/)

## VACANCES D'ÉTÉ AU PATRONAGE POUR LES 6-15 ANS

Le Centre de Loisirs « Patronage Saint-Roch » accueille chaque année plus de 200 enfants de 6 à 15 ans au 14 rue Allou pour les vacances scolaires. Si vous ne connaissez pas le Patro, il est grand temps de le proposer à vos enfants ! Au programme : grands jeux, activités sportives, ateliers créatifs, chants, vie d'équipe par tranche d'âges et sortie chaque semaine.

**En juillet : « Les Aventuriers du Ciel »**

**du 6 au 10 juillet ; du 13 au 17 juillet ; du 20 au 24 juillet**

**En août : « Se retrouver avant la rentrée », du 24 au 27 août**

Infos pratiques : [patronagesaintroch@gmail.com](mailto:patronagesaintroch@gmail.com)

- inscription obligatoire en ligne : [astrale.assoconnect.com](https://astrale.assoconnect.com)
- pique-nique à prévoir chaque jour
- goûter fourni par le patronage
- tarifs selon le quotient familial
- possibilité de choisir les jours de présence

*Thomas et Yvette, directeurs - Don François, aumônier*

## INTENTIONS DE MESSE

### **Paroisse Saint-Jean-Baptiste :**

**Saint-Jacques** : Jacques Couvreur † ; Marco Crosato † ; Roger et Anne-Marie Patte †. (6 juin)

**Cathédrale** : Henri Thellier † ; Rachel Lucas-Gobe † ; l'abbé Jean-Paul Jullien † ; Guy et Colette Chambellan † ; la famille Paulmier, Mme Baboin † ; Chantal et Murielle Engueleguele †, Simon † Ndarurinze, Jean-Désiré †, Abraham † et leur famille, Colette Sitcharn † ; les familles Sannier, Legrand et les âmes du purgatoire. (7 juin)

### **Paroisse des Saints-Apôtres :**

Léone Pottiez ; Sophie Berhelot accueillies par le Père

Sheldon Vilbert et Nino Fonte Nova baptisés cette fin de semaine

Les enfants qui font leur 1ère communion ce dimanche ; la famille Van Den Bossche-Martin, les âmes du purgatoire ; tous les malades.

### **Cathédrale Notre-Dame**



#### **Ouverture**

de 7h30 à 18h30 en semaine  
de 7h30 à 19h30 les samedis et  
dimanches

#### **Dimanche**

10h30 Messe  
17h Vêpres  
17h25 Adoration

#### **En semaine**

##### **Messes :**

9h du mardi au samedi  
18h30 mardi Messe grégorienne

##### **Confessions**

Du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30  
samedi de 9h30 à 11h et  
de 15h30 à 17h  
dimanche de 15h30 à 17h

##### **Adoration**

8h-8h50 du mardi au samedi

##### **Laudes**

7h45 du mardi au samedi

### **Paroisse des Saints-Apôtres**

#### **Mercredi à Renancourt**

18h Messe, confessions, adoration

#### **Jedi à Etouvie**

17h30 Chapelet

18h Messe, confessions, adoration

#### **Samedi à 18h** (messe anticipée)

06/06 Argœuves

13/06 Dreuil

#### **Dimanche à Etouvie**

9h30 Chapelet

10h30 Messe

### **Paroisse Saint-Jean-Baptiste**

**Eglise Saint-Jacques** Messe anticipée

18h le samedi

**Eglise du Sacré-Cœur** (rue de Mareuil)

18h30 Chapelet du lundi au samedi

19h Vêpres du lundi au samedi

19h Messe vendredi 5 juin

**Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille** (30 rue Lamartine)

Messes :

8h15 les mardis et vendredis

9h le dimanche

**Eglise Saint-Leu** : Messes

19h les mercredis jusqu'au 17 juin

18h les dimanches jusqu'au 28 juin